

Décision

Générale

colonial

Décision n° 234 du 11 avril 1942 :

n° 234

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 avril 1942

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro
30 avril 1942

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes méharistes dont les noms suivent, sont libérés du service actif : Pour fin de contrat : 766. Arbahim Hoummad, 2e classe, et pour compter du 11 mars 1942

420 Ismaël Haïd, caporal, et pour compter du 5 avril 1942

89 Abdi Douleh, sergent, et pour compter du 8 avril 1942. Par mesure disciplinaire et pour compter du 16 avril 1942 : 159. 'Mohamed Hussein, sergent, déclaré dé serteur le 3 avril 1942. Un pécule de trois mille cinq cents francs est alloué au sergent Abdi Douleh, matricule 89, pour ses quinze ans et sept jours de ser vice accomplis au 7 avril 1942. Les autres gardes méharistes ne peuvent pré tendre à aucune indemnité.